

Tu ne peux pas payer en une fois ?

Le courrier prêt à envoyer pour demander un plan d'apurement.

Ce modèle t'aide à demander un paiement en plusieurs fois : facture d'énergie, mutuelle, hôpital, crédit, cotisations sociales, impôts, huissier. Certaines administrations disposent toutefois de leur propre procédure. Tu remplis les champs surlignés, tu envoies, tu respires.

Tu n'es pas en retard parce que tu es mauvaise avec l'argent. Tu es arrivée à un moment où une facture est devenue plus grande que ton budget. **Ce qui compte maintenant, ce n'est pas ce qui s'est passé. C'est ce que tu fais aujourd'hui.**

AVANT D'ENVOYER

Les 6 réflexes qui changent tout

- **Continue à payer ce que tu peux, même 20 €.** N'attends pas la réponse pour recommencer à payer. Montrer que tu cherches une solution est généralement mieux perçu que ne plus donner de nouvelles.
- **Écris tôt.** Une demande envoyée avant la mise en demeure passe beaucoup mieux qu'une demande envoyée après l'huissier.
- **Ne conteste pas la dette** si tu ne la contestes pas vraiment. Ici, tu demandes du temps, pas une remise.
- **Propose un montant que tu peux tenir même un mois pourri.** Mieux vaut 50 € payés douze fois que 150 € ratés au deuxième mois.
- **Garde une preuve d'envoi** : recommandé, accusé de réception, ou email conservé dans un dossier dédié.
- **Deux phrases suffisent** pour expliquer ta situation. Tu n'as pas à raconter ta vie ni à t'excuser sur dix lignes.

ATTENTION

Une exception au premier réflexe : si tu contestes la facture, ou si la dette est très ancienne, ne paie rien avant d'avoir vérifié. Un paiement partiel vaut reconnaissance de la dette et peut faire repartir les délais à zéro.

ATTENTION

Certaines administrations ont leur propre formulaire (SPF Finances via MyMinfin, certaines communes, certains organismes sociaux). Dans ce cas, utilise toujours leur formulaire officiel en priorité. Ce modèle te sert alors de brouillon pour préparer tes réponses.

CONSEIL

Note ici la date d'introduction de ta demande : ____ / ____ / ____ . C'est cette date qui prouve que tu as réagi. Note aussi le mode d'envoi et garde le récépissé : en cas de litige, c'est ta meilleure carte.

AVANT D'ÉCRIRE

Quel montant proposer ?

- Fais le calcul : revenus du mois, moins charges fixes, moins dépenses vitales. Ce qu'il reste, c'est ton enveloppe.
- Ta mensualité se prend dans cette enveloppe, et nulle part ailleurs.
- Si tu as plusieurs dettes, cette enveloppe se partage entre tes créanciers. Elle ne se duplique pas.
- En cas de doute, propose moins. Un montant bas et tenu vaut mieux qu'un montant ambitieux abandonné au deuxième mois.

À COPIER-COLLER

Le courrier

MODÈLE DE COURRIER • REMPLACE LES CHAMPS SURLIGNÉS PAR TES INFORMATIONS

[Prénom NOM]

[Rue et numéro]

[Code postal et commune]

[Téléphone] / [Adresse email]

Numéro de registre national : [si demandé sur le courrier reçu]

À l'attention de [Nom du créancier, Service Recouvrement, ou de l'étude d'huissier si le dossier lui a été transmis]

[Rue et numéro]

[Code postal et commune]

[Commune], le [date d'envoi]

Envoi par [recommandé / email avec accusé de réception]

Objet : Demande de plan d'apurement

Référence : [numéro de dossier / de facture / d'avertissement-extrait de rôle]

Madame, Monsieur,

Je vous écris au sujet du dossier repris en référence, portant sur un montant total de [montant] €, dont l'échéance était fixée au [date d'échéance].

Je ne conteste pas cette dette. Je me trouve toutefois dans l'impossibilité de la régler en une seule fois, en raison de [une ou deux phrases factuelles : baisse de revenus, perte d'emploi, incapacité de travail, séparation, charges imprévues...].

Afin d'honorer mes engagements, je vous propose un plan d'apurement selon les modalités suivantes :

- Montant total dû : [montant] €
- Mensualité proposée : [montant] €
- Nombre de mensualités : [nombre]
- Premier versement : le [date], puis le [jour] de chaque mois
- Mode de paiement : virement sur le compte [IBAN indiqué sur votre courrier], communication [communication structurée ou référence]

Je m'engage à respecter ce plan et à vous avertir sans délai si ma situation venait à évoluer, favorablement ou défavorablement.

Dans l'attente de votre réponse, je vous remercie de bien vouloir examiner ma demande avant toute mesure complémentaire de recouvrement, et de limiter dans la mesure du possible les frais et intérêts de retard liés à ce dossier.

Je vous remercie également de bien vouloir me confirmer votre accord par écrit, en précisant les modalités retenues.

Vous trouverez en annexe [nombre] document(s) attestant de ma situation.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercie de l'attention portée à ma demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prénom NOM]

(signature)

Annexes :

1. [intitulé de la pièce jointe]
2. [intitulé de la pièce jointe]

CONSEIL

Une ou deux pièces jointes suffisent, pas dix. Une preuve claire et lisible pèse plus lourd qu'un dossier épais que personne ne lira. **Et si tu n'as aucun justificatif, envoie quand même ta demande :** aucun créancier n'exige un dossier complet pour ouvrir un plan de paiement.

ANNEXES

Ce que tu peux joindre

- ☐ Copie du courrier ou de la facture concernée
- ☐ Preuve de revenus : dernière fiche de paie, attestation ONEM, indemnité mutuelle
- ☐ Justificatif de la difficulté : attestation d'incapacité, préavis, jugement de divorce, décompte de régularisation
- ☐ Attestation d'intervention du CPAS ou d'un service de médiation de dettes, si tu es accompagnée
- ☐ Rien du tout, et tu envoies quand même

SUIVI

Ton tableau de bord

DATE D'ENVOI	MODE D'ENVOI	RÉPONSE REÇUE LE	DÉCISION	MENSUALITÉ CONVENUE

Pour le suivi des versements, ton relevé bancaire fait preuve. Classe-les dans un dossier dédié, avec la copie de ta demande et l'accord écrit du créancier.

LES QUESTIONS QUE TU TE POSES

Avant de paniquer

Et si on refuse ma demande ?

Un refus porte presque toujours sur le montant ou la durée, rarement sur le principe. Tu peux renvoyer une nouvelle proposition : mensualité plus élevée, durée plus courte, ou premier versement immédiat pour montrer ta bonne foi.

Et si je ne peux payer que 25 € par mois ?

Propose 25 €. Un plan réaliste vaut mieux qu'une promesse impossible à tenir, et un plan tenu, même long, referme un dossier.

Je n'ai aucune réponse après plusieurs semaines ?

Relance après 3 à 4 semaines, par téléphone puis par écrit, en rappelant la date de ta première demande. Une trace écrite à chaque étape.

Est-ce que je dois téléphoner ?

Oui, ça débloque souvent plus vite. Mais confirme toujours par écrit ensuite : « Comme convenu par téléphone ce jour avec [nom], je vous confirme... ». Un accord oral ne vaut rien le jour où ton dossier change de gestionnaire.

Mon dossier est déjà chez un huissier de justice ?

Un plan reste possible, mais il se négocie désormais avec l'étude d'huissier, et non plus avec le créancier directement. L'huissier va examiner ta solvabilité : c'est donc le moment de donner des informations concrètes sur ta réalité (revenus, charges fixes, personnes à charge, autres dettes en cours) pour appuyer ta proposition. Plus tu réagis vite, plus tu gardes de marge de manœuvre, et moins les frais s'accumulent.

J'ai plusieurs dettes en même temps et je ne m'en sors pas ?

Tu n'es pas au bout du chemin. En Belgique, les services de médiation de dettes agréés, souvent accessibles via le CPAS de ta commune, sont gratuits et existent exactement pour ça.

BE.GIRLPOWER · info@begirlpower.be

Ce document est un modèle à visée éducative. Il ne constitue ni un conseil juridique, ni un conseil financier personnalisé. Les conditions d'octroi d'un plan de paiement dépendent de chaque créancier et de ta situation.